

Réf: Dossier N° 051658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOXA REGIE » en abrégé « D.R »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE SICOGLI LA DJIBI, Lot 48,
Ilot A DETERMINER

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOXA REGIE » en abrégé « D.R »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire, la création et/ou la vente d'espaces publicitaires sur les supports :

- Edition (Presse et gadget publicitaires), Affichage, Evènementiel, Audiovisuel

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE SICOGLI LA DJIBI, Lot 48, Ilot A DETERMINER

Dirigeant(s) : Mme N'GUETTA AKOUA VIVIANE EPSE GOGOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06730 du 04/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33220/GTCA/RC/2021 du 04/11/2021

Pour Avis

Le CEPICI

